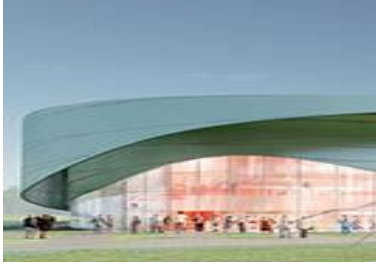


Parcours certifiant : Devenir Référent BIM Niveau 1



Objectifs de la formation :

- Comprendre les fondamentaux du BIM dans le secteur du bâtiment
- Déployer un plan d'action pour intégrer le BIM dans son activité/entité
- Mettre en place une organisation multi-acteurs BIM sous un mode collaboratif
- Etablir un système d'échange interopérable
- Aborder les règles juridiques et responsabilités liées au BIM
- Devenir Référent BIM niveau 1

Programme

Lieux : Lagord (L) et Paris (P), dates 2019

Session 1 (L) : 20,21,22/03/19 et 10,11/04/19 et 14,15/05/19(matin)

Session 2 (L) : 17,18,19/09/19 et 16,17/10/19 et 13,14/11/19 (matin)

Durée : 7,5 jours (52h30)

dont 6,5 jours en présentiel et 1 jour en ligne

Public

Maîtres d'ouvrage : Gestionnaires de patrimoine – Bailleurs sociaux - Exploitants - Maîtres d'œuvre : BIM manager – Architectes – Bureaux d'études et d'ingénierie - Ingénieurs de conception – AMO - Economistes de la construction - Entreprises du bâtiment

Prérequis

Avoir un diplôme de niveau III et 3 ans d'expérience

Ou

Avoir 5 ans d'expérience dans le secteur du bâtiment de la construction

Formateurs

Cécile Jolas : Chef de projet ingénierie

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Témoignages et retours d'expérience
- Formation à distance
- Etudes de cas

Effectif

12 personnes maximum

Validation des connaissances

Examen de 0,5 jour organisé en fin de formation par Certivéa

Coût pédagogique

4990 € (hors taxes, déjeuner inclus)

Contact Tipee

05 17 81 07 77

formation@plateforme-tipee.com

Responsable pédagogique : **Adrien Dhalluin**

Fondamentaux du BIM (1 jour) : (modules en ligne facultatifs)

- Pourquoi de l'émergence du BIM ?
- Comment définir les objectifs du BIM ?
- La maquette numérique BIM c'est quoi ?
- Comment décrire un projet en BIM ?

JOUR 1

Intégrer le BIM dans son activité

- Comment définir les fonctionnalités BIM ?
- Quels sont les facteurs de risques ?
- Comment mettre en place une organisation de projet en BIM ?
- Comment définir l'offre et la demande ?
- Quels coûts pour le déploiement du BIM ?
- Etude de cas : Consulting d'intégration

JOURS 2 ET 3

Mettre en place une démarche collaborative avec le BIM :

- mettre en place une organisation multi-acteurs BIM sous un mode collaboratif
- organiser un processus de traçabilité des informations produites sur la maquette numérique BIM
- préparer le recueil de données pour la gestion technique et patrimoniale de l'ouvrage
- rendre la maquette numérique accessible aux acteurs via le déploiement d'une plateforme collaborative

JOURS 4 et 5

(Modules introductifs en ligne)

Etablir un système d'échanges interopérable :

- Principes d'interopérabilités :
 - analyser ses besoins d'échanges
 - l'interopérabilité des outils des acteurs
 - les formats natifs ou standards ouverts
- Introduction au format IFC
- Structuration de l'IFC
- BIM en phase de conception
- BIM en phase de construction

JOUR 6

(Modules introductifs en ligne)

Règles juridiques et responsabilités dans un projet BIM :

- le BIM en phase de montage d'opération
- le contrat du BIM
- les responsabilités des acteurs
- le BIM en phase d'exploitation et maintenance
- la propriété intellectuelle et droit d'auteur

EXAMEN

Cet examen qui se déroule sur la dernière demi-journée est organisé par Certivéa